

# BOURSE DU JEUNE ESPOIR SPORTIF HAUT-GARONNAIS

DIRECTION DU RAYONNEMENT CULTUREL ET SPORTIF // Interventions Sportives et Vie Associative Locale



SAISON SPORTIVE 2017-2018

Photo  
du candidat

Nom du candidat

.....

Prénom du candidat

.....

Discipline sportive pratiquée

.....

Fédération

.....



## // Informations concernant le candidat

Nom du responsable légal .....

Adresse .....

.....

Téléphone

Mail .....

Date de naissance  et lieu .....

Numéro de licence

Adresse du foyer fiscal (*auprès duquel le candidat est rattaché*) .....

.....

Numéro de téléphone du foyer fiscal

Nom et adresse de l'établissement scolaire .....

.....

Classe / Section .....

Autre situation .....

.....

## // Renseignements sur le club où le candidat est licencié

Nom du club .....

Adresse .....

.....

Téléphone

Nom / Prénom du Président du Club .....

Nom / Prénom de l'entraîneur .....

**// Palmarès sportif du candidat**

Années	Classements / Titres
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....

**► CRITÈRES D'ATTRIBUTION**

- Pratiquer une discipline sportive non mécanique, d'une Fédération Française Sportive individuelle reconnue par le Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports
- Être inscrit sur les listes ministérielles des jeunes espoirs sportifs du haut niveau français
- Être âgé de 13 à 25 ans et ne pas percevoir de revenus propres
- Déclarer un foyer fiscal en Haute-Garonne
- Remplir les conditions de revenus fixées par le règlement d'attribution

## ► INFORMATIONS PRATIQUES

- Les demandes sont à transmettre au Service des Interventions Sportives et de la Vie Associative Locale du Conseil départemental de la Haute-Garonne **impérativement avant le 31 mars 2018.**
- Une remise officielle en présence des élus et de la presse se déroulera en septembre
- Le montant de la bourse est de 1 500 € pour chaque lauréat
- Cette bourse ne peut être allouée plus de trois fois à un même candidat

## ► PIÈCES À FOURNIR

- Attestation d'inscription sur la liste des jeunes espoirs sportifs ou des sportifs de haut niveau délivrée par le Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports
- Un certificat de scolarité ou copie de la carte d'étudiant
- L'avis d'imposition N-1 du foyer fiscal ou de non imposition
- Copie du livret de famille
- 1 RIB ou RIP
- 1 revue de presse (facultatif)

## ► ATTESTATION

**Le candidat atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis et s'engage à présenter les justificatifs des éléments présentés sur simple demande.**

Date :           à .....

Signature du candidat *(ou du représentant l'égal si le candidat est mineur)* :